

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

TITRE

N° 131

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2023

CRÉATION D'UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE
VIOLENCES CONJUGALES - (N° 617)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 131

présenté par
le Gouvernement

TITRE

À la fin du titre, supprimer les mots :

« et intrafamiliales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.